

Modalités d'inscription

Pour les mineurs : Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs. Néanmoins, chaque année, il sera **demandé de répondre à un questionnaire de santé**. Si toutes les réponses sont négatives, il suffira de remettre une attestation de santé. En revanche, si une ou plusieurs des réponses au questionnaire sont positives, un examen médical et la délivrance d'un certificat médical seront nécessaires.

Pour les majeurs : Un certificat médical attestant de votre capacité physique à pratiquer le judo ne vous sera demandé que tous les 3 ans. Néanmoins, chaque année, il vous sera demandé de répondre à un questionnaire de santé dans les mêmes conditions que pour les mineurs.

Tous les pratiquants doivent être obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Judo. La licence est à régler au club qui la reverse ensuite à la Fédération. Cette licence est votre assurance, **il est donc indispensable de l'avoir pour monter sur le tatami et participer aux compétitions**.

La cotisation perçue par le club n'est pas remboursable, sauf dans certaines circonstances prévues au règlement intérieur de l'association.

Chaque pratiquant peut venir à plusieurs créneaux selon sa catégorie d'âge.

La cotisation intègre la nouvelle ceinture remise à la fin de la saison.

Modalités de règlement

- Espèces (**3 fois**) - Chèque Bancaire (**1 à 3 maximum**) - Chèques Vacances - Coupons Sports
- Carte bleue – virement (**maximum en 3 fois**)

Les Coupons Sports sont à retirer à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale uniquement pour les enfants de 10 à 18 ans (**Concernant les Coupons Sports, si vous ne les avez pas perçus au moment de l'inscription, un chèque de caution vous sera demandé dans l'attente de leur versement effectif. Ce chèque pourra être encaissé en cas de non-versement des coupons sports**).

Les chèques vacances obtenus par le CCAS de Mâcon (**un chèque de caution de 50€ sera demandé**). Le chèque pourra être encaissé si non-retour des chèques vacances jusqu'à fin janvier.

Catégories	Tarifs
Babys Nés en 2021 Pré-Poussins (2018-2019) Poussins (2016-2017)	210 €
Benjamins (2014-2015) Minimes (2012-2013) Cadets (2009-2010-2011)	240 €
Juniors (2006-2007-2008) Séniors (1997-2005)	260 €
Vétérans (1996 et avant)	215 €
Taïso Santé	180 €
Taïso/Ju-Jitsu Self-Défense Féminin	160 €

Tarifs

- La cotisation comprend la licence fédérale de 41 € versée intégralement à la fédération.

- Passeport compétition : 8 €

RGPD :

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par MACON JUDO pour la durée de la saison en cours.

Ces données ne seront utilisées qu'au sein du club dans le seul but de vous informer sur la vie du club, les compétitions....

Vous pouvez à tout moment demander la suppression de vos données en contactant le 06 12 56 45 66

PARTIE RESERVEE AU CLUB

PIECES OBLIGATOIRES	OUI	NON
Attestation de santé		
Certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité choisie		

PAIEMENTS			
Détail du paiement		Mode de règlement	
Licence	46 €		Montant
Cotisation		Espèces	
Passeport (8€)		Chèques	
Kimono	Modèle :	Chèques Vacances (ANCV)	
	Taille :		
Réductions appliquées		Coupons Sports	
CCAS		Paiement Carte Bleue	
PASS'SPORT		Virement	
		Prélèvement	
TOTAL A REGLER			
Si paiement par chèque, nombre de chèques : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>			
Besoin d'une facture : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			



Entreprises, Particuliers, Licenciés, Parents, Anonymes, participez à la vie d'un club cinquantenaire (défiscalisé à 66%)



MACON JUDO

CONTACT

				
https://macon-judo.ffjudo.com/	06.12.46.55.66	macon.judo@gmail.com	Mâcon Judo	macon.judo

